



















## LES 64 ANS, LE 49.3, ON N'EN VEUT PAS! ON CONTINUE JUSQU'AU RETRAIT!

Ce jeudi 16 mars, le gouvernement a décidé de recourir à l'article 49.3 de la constitution pour imposer sa loi sans vote à l'assemblée nationale.

Pour l'intersyndicale départementale de l'Aisne cette décision est non seulement une marque de mépris à l'égard des millions qui se mobilisent depuis le 19 janvier, c'est un déni de démocratie et un aveu d'échec. Elle confirme tout ce que nous disons et constatons depuis le 19 janvier : le projet gouvernemental de réforme des retraites est rejeté par une très large majorité de la population et des salariés. Le gouvernement est ultraminoritaire. Il doit écouter la majorité et retirer son projet.

Dans ces conditions, l'intersyndicale départementale appelle l'ensemble des salariés à se réunir avec leurs organisations syndicales sur leurs lieux de travail pour discuter des moyens de poursuivre et amplifier le mouvement pour gagner le retrait du projet de loi (y compris par la grève dès demain comme c'est le cas dans certains secteurs).

